

UN RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL,

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, le responsable du Centre Technique Municipal (CTM) organise et coordonne le travail des agents des services techniques.

Missions principales :

- Manager les agents des services techniques intervenant dans les domaines suivants : bâtiments, logistique, voirie, environnement, cadre de vie, espaces verts (12 agents dont un Adjoint).
- Organiser, planifier et contrôler l'activité des agents des services techniques
- Participer à l'élaboration et au suivi du budget (fonctionnement et investissement) des services techniques avec le DST (définition des besoins, analyse des demandes des autres services, chiffrages, consultation des entreprises...).
- Assurer le suivi technique et financier de chantiers en régie et/ou confiés à des entreprises.
- Contribuer à la gestion, l'anticipation et la priorisation de toutes les interventions de maintenance et d'entretien sur le patrimoine communal en partenariat avec le DST.
- Participer à l'élaboration des marchés dans les domaines des travaux bâtiments, espaces verts, voirie et acquisition de matériels techniques et fournitures.
- Assurer un suivi régulier des consommations de fluides (eau, gaz, électricité) des équipements et espaces publics en transversalité avec les directeurs d'établissement.
- Définir des orientations d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine en lien avec le DST.
- Assurer le suivi des établissements recevant du public (ERP) au regard des CS et de l'ensemble des aspects et contrôles réglementaires y afférant dont l'accessibilité.
- Assumer la gestion technique des autorisations de voirie, DT, DICT, arrêtés,
- Gérer la logistique des fêtes et manifestations.
- Veiller à l'application du plan de viabilité hivernale, et recours à l'astreinte sur ordre de l'autorité territoriale.
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail de ces agents.

Profil du candidat :

- Cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- De Formation supérieure dans les domaines techniques TCE, (titulaire BTS ou DUT Génie Civil et Construction Durable ou équivalent) et/ou expérience significatives dans les différents domaines d'activité.
- Détenteur de l'Attestation de compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux (AIPR) Concepteur ou Encadrant
- Aptitude confirmée au management et l'encadrement d'équipes ;

- Connaissance pluridisciplinaire en JEV, Voirie avec une spécialisation confirmée en bâtiment (génie civil ; thermique, domotique, hydraulique);
- Connaissance de la réglementation des E.R.P.,
- Connaissance des procédures en matière de commande publique et des règles budgétaires.
- Sens affirmé du service public, disponibilité, discrétion, rigueur et méthode ;
- Permis B obligatoire ; (C souhaitable)
- Autonome dans l'organisation du travail en fonction des directives données ;
- Capacité d'écoute, de négociation, d'analyse et de gestions des conflits
- Sens aigu de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie (DST, DGS, Maire)
- Savoir faire preuve d'initiative dans les interventions d'urgence ;
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel, messagerie, applicatif métier et DAO serait un plus,...) ;
- Intervention rapide en cas d'accident ou catastrophe naturelle
- Capacité d'initiative, bonne condition physique – Polyvalence

Contact

Renseignements complémentaires :

Mr Philippe GAUDILLERE Directeur des Services Techniques au 04.74.86.23 61
 mail : ph.gaudillere@ville-st-maurice-exil.fr

en son d'absence

Mr Jérôme IMBERTI Directeur Général des Services au 04.74.86.23 61
 mail : jimberti@ville-st-maurice-exil.fr

Adresser votre candidature au plus tard le 7 septembre 2018 à :

Monsieur le Maire,
 Service des ressources Humaines,
 Hôtel de Ville, 31 rue de la Commune de 1871
 BP 10444
 38554 SAINT-MAURICE l'EXIL cedex

POSTE A POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Date de publication : 12/07/2018

Date limite de candidature : 07/09/2018

Date prévue du recrutement : 01/11/2018

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Temps Complet

Grade(s): TECHNICIEN, TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} ou 1^{ère} CLASSE

Salaire indicatif : Rémunération statutaire + 13e mois + primes, participations de l'employeur à la complémentaire santé et au Comité des Œuvres Sociales, chèques déjeuner.